

FLASH ÉCONOMIE

RECHERCHE ÉCONOMIQUE

18 avril 2016 – N° 402

Protection de l'emploi et chômage

Un débat est apparu entre économistes pour savoir si une protection forte de l'emploi était associée ou non à un taux de chômage plus élevé. Quand nous comparons les pays de l'OCDE, nous voyons qu'il y a bien une corrélation positive entre la protection de l'emploi à durée indéterminée et le taux de chômage, total et des jeunes.

Mais on peut comprendre qu'une protection forte de l'emploi ne conduise pas nécessairement à un chômage beaucoup plus élevé. Prenons ici l'exemple de la France. La forte protection de l'emploi à durée indéterminée conduit :

- *à ce qu'une partie importante de la population active soit protégée du chômage ;*
- *à ce que les entreprises trouvent la flexibilité nécessaire en utilisant les contrats de travail temporaire (CDD, Intérim), et puissent ajuster l'emploi en concentrant l'ajustement sur les salariés à contrat temporaire.*

Il y a donc protection contre le chômage pour une partie importante de la population et le marché du travail est cependant globalement flexible. Il reste vrai cependant qu'il y a corrélation entre pays, entre protection de l'emploi à durée indéterminée et chômage.

Le problème de protection de l'emploi est alors aussi un problème d'équité, d'inégalités, puisque la flexibilité et le risque de chômage ne concernent qu'une fraction de la population active.

Rédacteur :
Patrick ARTUS

Une forte protection de l'emploi conduit-elle à un chômage plus élevé ?

Un débat est apparu entre les économistes, particulièrement en France avec le projet de réforme du marché du travail, pour savoir si une forte protection de l'emploi conduit ou non à un taux de chômage plus élevé.

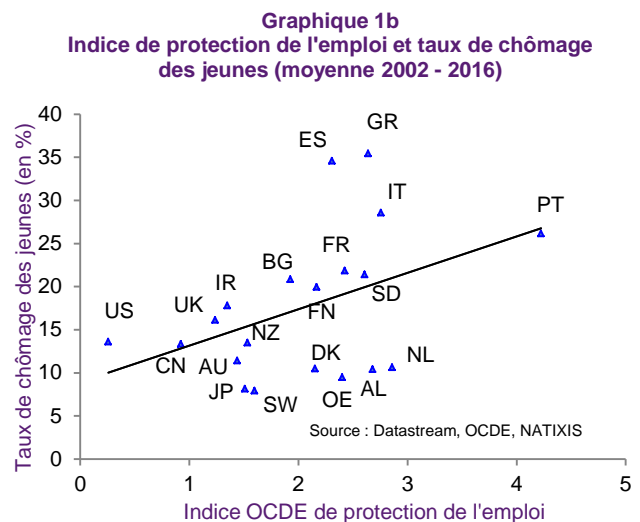
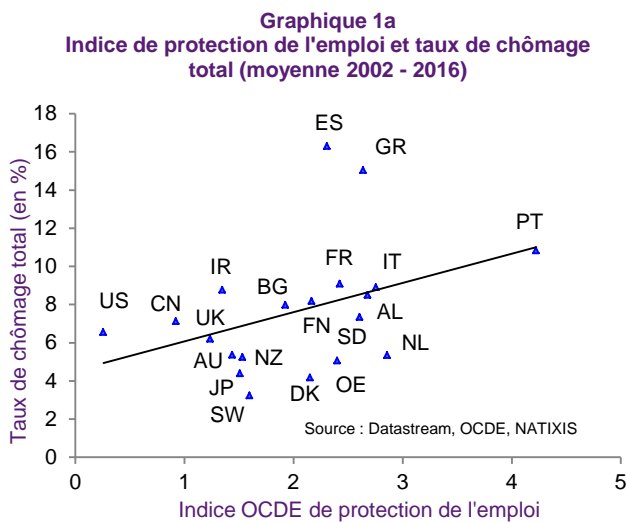
Regardons d'abord les situations des pays de l'OCDE (tableau 1).

Tableau 1
Pays de l'OCDE analysés (20 pays)

Etats-Unis	Allemagne	Belgique	Grèce
Canada	France	Autriche	Suisse
Royaume-Uni	Espagne	Finlande	Japon
Suède	Italie	Portugal	Australie
Danemark	Pays-Bas	Irlande	Nouvelle Zélande

Source : Natixis

Le graphique 1a compare le taux de chômage moyen sur la période 2002-2016 et l'indice OCDE de protection de l'emploi (à durée indéterminée). Le graphique 1b compare le taux de chômage des jeunes moyen sur la période 2002-2016 et la protection de l'emploi.



On voit une corrélation positive significative entre le degré de protection de l'emploi et le taux de chômage, total et des jeunes. Une protection de l'emploi forte semble donc bien accroître le chômage structurel. Mais elle a ainsi d'autres effets négatifs.

Une protection de l'emploi à durée indéterminée forte ne réduit pas nécessairement la flexibilité du marché du travail : le cas de la France

La protection de l'emploi à durée indéterminée est forte en France (tableau 2). 76% de la population active en France a un contrat de travail à durée indéterminée, 11% a un contrat de travail temporaire (tableau 3). On a donc 76% de la population active très protégée, avec une faible probabilité de perdre son emploi. Mais en réalité la flexibilité du marché du travail en France est grande : les entreprises peuvent ajuster leur emploi en utilisant l'arrêt des contrats de travail temporaire. Ceci explique que la première cause d'entrée au chômage est la fin d'un contrat temporaire (tableau 4).

Tableau 2
Indice de protection de l'emploi : degré de réglementation du marché du travail
(emploi à durée indéterminée)

Echelle de 0 à 6, les valeurs augmentant avec le degré de rigueur de la réglementation	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Etats-Unis	0,26	0,26	0,26	0,26	0,26	0,26	0,26	0,26	0,26	0,26	0,26	0,26
Royaume-Uni	1,26	1,26	1,26	1,26	1,26	1,26	1,26	1,26	1,26	1,26	1,26	1,10
Allemagne	2,68	2,68	2,68	2,68	2,68	2,68	2,68	2,68	2,68	2,68	2,68	2,68
France	2,34	2,47	2,47	2,47	2,47	2,47	2,47	2,38	2,38	2,38	2,38	2,38
Espagne	2,36	2,36	2,36	2,36	2,36	2,36	2,36	2,36	2,36	2,21	2,21	2,05
Italie	2,76	2,76	2,76	2,76	2,76	2,76	2,76	2,76	2,76	2,76	2,76	2,68

Sources : OCDE, NATIXIS

Tableau 3
France : répartition de la population active occupée en fonction de la nature du contrat de travail (en %)
Pour l'ensemble des 15 ans et plus

	Non salariés	Salariés	dont :				Ensemble des emplois
			Intérimaires	Apprentis	Contrats à durée déterminée	Contrats à durée indéterminée	
1998	13,3	86,7	1,4	0,9	8,4	76,0	100
1999	13,0	87,0	1,5	1,0	8,4	76,1	100
2000	12,2	87,8	1,8	1,0	9,0	76,0	100
2001	11,8	88,2	2,0	0,9	8,5	76,9	100
2002	11,6	88,4	1,7	0,9	8,3	77,5	100
2003	11,4	88,6	1,8	1,0	8,1	77,6	100
2004	10,8	89,2	1,9	1,1	8,0	78,2	100
2005	10,9	89,1	2,1	1,3	8,1	77,6	100
2006	11,4	88,6	2,1	1,3	8,2	77,0	100
2007	11,0	89,0	2,1	1,4	8,4	77,1	100
2008	10,6	89,4	2,1	1,3	8,2	77,7	100
2009	11,0	89,0	1,6	1,4	8,1	77,9	100
2010	11,5	88,5	1,8	1,4	8,5	76,8	100
2011	11,7	88,3	2,1	1,4	8,4	76,4	100
2012	11,5	88,5	2,0	1,5	8,5	76,6	100
2013	11,3	88,7	2,0	1,6	8,4	76,7	100
2014	11,5	88,5	2,1	1,4	8,6	76,4	100

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus (âge courant)
 Source : Insee, enquête Emploi

Tableau 4
France : structure des causes d'entrée au chômage (à pôle emploi, en %)

	Février 2016
Fins de CDD	22,1
Fins de mission d'intérim	5,3
Démissions	2,6
Licenciements économiques	2,6
Autres licenciements	7,6
Premières entrées	7,8
Reprises d'activité	8,3
Autres cas	43,6
Ensemble	100,0

Sources : DARES, NATIXIS

S'il y a :

- une proportion importante de la population active protégée du chômage ;
- une flexibilité forte du marché du travail, en réalité, avec la possibilité d'ajuster l'emploi en contrat temporaire de travail,

l'effet de la protection de l'emploi à durée indéterminée sur le chômage est réduit.

Synthèse : le problème est aussi un problème d'équité

Si le marché du travail est dual (une partie majoritaire de la population active bénéficie d'une forte protection de l'emploi, une partie minoritaire d'une faible protection de l'emploi), **le chômage peut n'être que modérément accru** avec au total une flexibilité importante du marché du travail, la capacité des entreprises à ajuster l'emploi en contrat temporaire. Nous avons vu, en comparant les pays de l'OCDE, **qu'une protection forte de l'emploi à durée indéterminée correspond bien cependant à un chômage total et des jeunes plus élevé.**

Mais il existe d'autres motifs pour reformer le marché du travail. Une partie de la population active en effet n'a accès qu'à des contrats de travail à court terme qu'elle enchaîne dans le temps (**tableau 5**, toujours dans le cas de la France). Ceci rend aussi difficile, pour les personnes concernées, d'obtenir un prêt bancaire, d'acheter un logement (**tableau 6**). **Si la protection de l'emploi élevée conduit à un chômage plus élevé, elle génère aussi un problème d'équité et d'inégalité qu'il faut corriger.**

Tableau 5
France : structure des nouveaux contrats de travail (en %)

	CDI	CDD de plus d'un mois	CDD de moins d'un mois	Total CDD	dont DUE de plus d'un mois
2000	23,94	27,89	48,17	76,06	51,83
2001	24,99	26,71	48,30	75,01	51,70
2002	23,36	26,19	50,45	76,64	49,55
2003	21,84	25,68	52,48	78,16	47,52
2004	19,95	25,00	55,04	80,05	44,96
2005	19,44	23,35	57,21	80,56	42,79
2006	19,34	21,80	58,87	80,66	41,13
2007	18,77	21,06	60,17	81,23	39,83
2008	18,15	20,55	61,30	81,85	38,70
2009	15,51	20,72	63,77	84,49	36,23
2010	15,82	20,34	63,84	84,18	36,16
2011	16,39	19,85	63,76	83,61	36,24
2012	14,88	18,56	66,57	85,12	33,43
2013	13,74	17,76	68,51	86,26	31,49
2014	13,12	17,23	69,65	86,88	30,35
2015	13,08	17,20	69,72	86,92	30,28

Le champ couvre l'ensemble des DUE (déclarations uniques d'embauche) adressées aux Urssaf.
Sources : ACOSS, DARES

Tableau 6a
France : facilité d'obtention de crédit en fonction de la nature de l'emploi (en % des effectifs concernés)

	Prêt accordé sans difficultés	Prêt accordé avec difficulté	Prêt refusé ou accordé à un montant inférieur
Bi-actif : 2 CDI	95,2	2,4	2,5
Bi-actif : 1 CDI + Autre	92,8	4,4	2,9
Bi-actif : Autres cas	90,0	4,0	6,0
Mono-actif : 1 CDI	90,3	3,3	6,4
Mono-actif : 1 CDD	83,1	3,1	13,8
Mono-actif : Autres cas	86,7	3,9	9,4
Inactif : au moins un chômeur	71,8	5,6	22,7

Source : Vorms & Taffins (2007)

Tableau 6b
France : statut d'occupation de la résidence principale en fonction de la nature de l'emploi de la personne de référence (% des effectifs concernés)

	Propriétaire	Locataire parc social	Locataire parc privé	Autres
Retraité	70,2	14,2	11,8	3,8
CDI	52,7	19,2	22,9	5,2
CDD	24,6	28,8	39,2	7,5
Intérimaire	20,2	36,5	39,4	3,9
Chômeur	26,1	34,7	31,6	7,5
Ensemble	56,0	17,2	20,7	6,1

Source : Vorms & Taffins (2007)